Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 85 (1997)

Heft: 1402

Rubrik: Cantons actuelles

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Berne L'Union fait la force



Elisabeth Joly DR

La solidarité n'est plus un vain mot dans le Jura bernois depuis qu'un noyau de femmes a décidé que la politique pouvait aussi se décliner au féminin pluriel.

Avant la création de l'Union des femmes du Jura bernois (UFJB), la région ne comptait pas de députée au Grand Conseil bernois, plus aucune conseillère nationale, encore moins de préfète. Les choses ont bien changé depuis. Cause ou effet? Un an après la création de l'UFJB, les districts francophones du canton de Berne sont désormais représentés par Yvette Voutat, de Malleray, au législatif cantonal, alors que la préfète Barbara Labbé Hofer entrera en fonction le 1er janvier prochain à La Neuveville. Ajoutons encore à ce palmarès les résultats des élections communales qui, de Tramelan à La Heutte, ont vu une percée des femmes. «On a été victime d'un succès immédiat», constate non sans fierté Elisabeth Joly, présidente de l'UFJB. Et ce succès peut se résumer à un mot: solidarité.

Pour parvenir à ses fins, c'est-àdire promouvoir la présence des femmes du Jura bernois à tous les échelons de la vie politique, le mouvement féministe a largement recours au bouche à oreille. «Comme nous n'avons pas les moyens de financer des campagnes publicitaires, à chaque élection, nos membres incitent leurs connaissances à aller voter, qui plus est pour une femme que nous jugeons capable», explique la politicienne tramelote. Il en fut ainsi lors de l'élection surprise de la première préfète du canton, Barbara Labbé Hofer. Rebelote lors des élections communales tramelotes où, à une exception

près, toutes les candidates membres de l'Union ont été Conseil élues au général (législatif).

Les petits ruisseaux faisant les grandes rivières, l'UFJB espère que d'ici 25 ans, 50% des mandats politiques seront assumés par des femmes. «Nous savons que c'est mettre la barre extrêmement haut», admet Elisabeth Joly.

tenter d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée, l'Union s'efforce, entre autres, de soutenir les candidates aux élections et d'épauler celles qui ont été élues. «De nombreuses politiciennes ne sont pas réélues après une législation ou abandonnent. Elles connaissent encore trop de déceptions dans un monde politique majoritairement masculin», regrette notre interlocutrice. Pour l'exemple, on rappellera le camouflet infligé à la conseillère municipale biennoise Marie-Pierre Walliser, lors des élections municipales de cet automne. «Une politicienne dont l'intelligence, la rigueur et le travail en profondeur n'ont pas été reconnus, regrette sa collègue de parti Elisabeth Joly. Les femmes ne savent pas assez se vendre, faire valoir leurs compétences.»

L'Union fêtera ce mois les 25 ans de droit de vote et d'éligibilité des femmes sur le plan cantonal bernois. Elle poursuivra son travail de sensibilisation en faisant comprendre aux femmes que la politique est l'affaire de toutes et tous.

Autre activité à venir: décerner une «marquerite d'argent» au parti qui se souciera le plus de la représentation féminine sur la scène politique et, à l'inverse, la formation la moins active de ce point de vue se verra attribuer un «chardon». Enfin, l'Union s'attachera à dresser un cataloque des femmes illustres du Jura bernois en vue d'une publication à paraître en l'an 2001, année de l'Exposition nationale. Que de travail en perspective!

Nicole Hager Oeuvray

Fribourg

Plus nombreuses

au Grand Conseil fribourgeois Les élections cantonales de novembre et décembre dernier dans le canton de Fribourg ne marquent pas une avancée fulgurante des femmes en politique. En premier lieu, l'alliance

droite démocrate-chrétienne/radicale ne présentait aucune femme parmi ses cinq candidats au Conseil d'Etat. La très populaire socialiste Ruth Lüthi reste ainsi la seule femme dans un gouvernement qui compte sept membres. Grand Conseil, les femmes font certes une percée, avec une augmentation de 19 à 28 sièges. Cela ne représente encore guère que 21,5 % des 130 sièges.

Le parti socialiste est toujours le parti le plus ouvert aux femmes. La parité était presque assurée au niveau des candidats et le verdict des urnes n'est pas loin des objectifs, avec 13 femmes sur 32 députés, soit 40,6 %. Le parti chrétien-social suit avec 3 femmes sur 10. En troisième position arrivent les radicaux avec 28 % de femmes dans leur députation.

La lanterne rouge de la représentation féminine est détenue par le parti démocrate-chrétien, premier parti du canton devant les socialistes. Sur 45 députés, il ne compte que 4 femmes, soit 8,9 %. Il faut dire que les femmes influentes du parti, comme la présidente, Nicole Zimmermann, les présidente et vice-présidente des femmes démocrates-chrétiennes Angelika Sekulic et Geneviève Godel ou encore Françoise Eisenring, une routinière de la politique, qui a fait ses armes à Genève où elle a été députée et présidente du PDC cantonal avant de revenir dans le canton de Fribourg en 1981, toutes ces femmes ont refusé d'être candidates

Pourquoi cette résistance des femmes PDC? Lors des élections fédérales de l'automne 95 et surtout communales du printemps 96, de nombreuses démocrates-chrétiennes subi un camouflet. «Elles refusent d'aller une nouvelle fois au casse-pipe», analysait en juin la présidente du parti Nicole Zimmermann, elle-même coiffée au poteau pour 13 voix à l'exécutif de la ville de Fribourg ce printemps. Le 17 novembre dernier, un membre PDC du Conseil communal a été élu à la préfecture de la Sarine. Ainsi, Nicole Zimmermann entre à l'exécutif de la capitale. Elles sont aujourd'hui trois femmes sur neuf à gérer la ville de Fribourg.

Annette Wicht

Genève

«Les droits de la femme sont les droits de l'homme»

Titre du 2e séminaire du European Women's College (29 et 30 novembre 1996) qui s'est tenu à Genève. Une trentaine de femmes de Suisse alémanique qui suivent une formation continue féministe sur deux ans, ont été accueillies par l'équipe genevoise du European Women's College. Des femmes des organisations internationales et des ONG ont été invitées afin de mieux connaître le féminisme international son pouvoir de définition et d'action. Le séminaire s'est ouvert sur un vaste plaidoyer pour le travail après Pékin par Maryse Durrer, membre de la délégation suisse à la dernière Conférence mondiale onusienne pour femmes!

Geneviève Jacques, du Conseil œcuménique des Eglises, a analysé la globalisation du marché et ses conséquences néfastes pour les femmes. Barbara Lochbühler, de la Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, a attiré l'attention sur la violence sexuelle dont sont victimes les femmes dans les conflits armés. Bema Donkoh, du Haut Commissariat des Réfugiées que (ONU). ainsi Sabine Trommershauser, du Programme sur l'élimination du travail des enfants (BIT), ont montré la difficulté à articuler une «gender analysis» dans les programmes de l'ONU, et ce en dépit du fait que la population concernée est en majorité féminine...

Betsy Baumgartner, de l'ONG-Lobbying, a encouragé les participantes à entreprendre des actions politiques pour concrétiser les recommandations contenues dans les plans d'actions adoptés dans les sommets mondiaux.

Marie-Jo Glardon, d'Espace Femmes International, a évoqué la nécessité d'un travail permanent de traduction en français des documents internationaux anglais ainsi que l'importance d'un soutien international pour les actions des femmes sur le terrain.

Martine Perrochet, du Centre d'accueil pour les femmes réfugiées Camarada, a raconté son travail au quotidien.

Autant de lieux d'apprentissage et de stratégies de soutien féministes internationaux pré- 15

Cantons actuelles

sentés et discutés dans des groupes de travail... Nos sœurs alémaniques sont reparties ravies, la tête pleine de pistes de réflexion et de possibilités d'action. Le déplacement en valait la peine!

Anne-Marie Käppeli

Neuchâtel

Journée neuchâteloise des femmes

Le Centre de liaison de sociétés féminines neuchâteloises a organisé en novembre dernier une journée intitulée: «Femmes: l'avenir est aussi notre affaire».

Lors de la conférence-débat du matin, une quarantaine de participantes étaient présentes, dont la conseillère communale Monika Dusong, porte-parole des autorités de la Ville et Marie Antoinette Crelier, députée socialiste, qui a brièvement introduit le sujet avant de laisser la parole à deux autres politiciennes venues apporter le témoignage de leur propre expérience.

La première intervenante, Lise Berthet, députée radicale à la Chaux-de-Fonds, déclare qu'il n'existe pas de réelles différences entre hommes et femmes au sein de la politique, même si on attribue encore souvent à la gent féminine des secteurs tels que la santé ou l'éducation. Elle évoque l'affaire Brunner (1993) et son élan positif pour les femmes dans la politique, bien que, selon elle, le

sexe ne devrait pas être le critère dominant pour être élue.

Pour sa part, Pierrette Erard, conseillère générale socialiste a souligné la difficulté pour les femmes de mener une triple vie, en choisissant la politique. De plus, la femme est perçue comme un être chargé d'harmonie et non comme une battante. Le domaine public est traditionnellement réservé aux hommes, qui ne sont pas disposés à partager leur pouvoir. Les femmes doivent persister et composer avec leurs différences. Suite à ces témoignages une conférence sur «L'évolution de la représentation politique des femmes en Suisse» a été présentée par Elisabetta Pagnossin Aligisakis, Dr en sciences politiques à Genève. Selon elle, les femmes n'ont, pendant longtemps, pas eu de place dans le domaine public car on considérait qu'elles étaient «par nature moins disposées à jouer un rôle dans la vie politique et moins compétentes».

A noter que les Neuchâteloises n'ont obtenu le droit de vote qu'en 1959, et qu'il faudra attendre encore six ou sept législatures avant d'obtenir une réelle parité.

L'après-midi, la Théâtrale de la Chaux-de-Fonds présentait à une assistance plus bigarrée son spectacle humoristique, intitulé: «cabaret femme».

Selon la présidente du Centre de liaison, Henriette Induni, le bilan de la journée est satisfaisant, même si le nombre des participantes reste relativement faible. Sans doute que le thème répondait moins directement à une demande des gens que ceux des années précédentes.

Corinne Doret

Valais

«J'aime les giratoires»

Moi, j'aime les giratoires! Dès qu'ils sont apparus, j'y ai pris du plaisir, jouissance honteuse que je n'osais avouer. En effet, autour de moi, je n'entendais que des critiques, argumentées vaguement par des: «Ca n'est qu'une mode, ça coûte cher et c'est pas le moment». Cernée de désapprobation, je m'étais résignée à me régaler en secret. Mais quand même, l'interrogation me poursuivait: pourquoi ce penchant inavouable?

Maintenant, je sais. C'est Joël de Rosnay qui me l'a révélé, lors d'une interview à la Radio suisse romande. J'aime les giratoires parce que je suis une femme, et qu'en tant que femme, je n'aime pas les rapports de force!

Démonstration: les «Stop» et autres feux rouges, signaux verticaux, sont des instruments de régulation dictatoriaux, permettant de circuler à une seule catégorie de citoyens à la fois, ceux qui ont le feu vert, ou la route libre. D'ailleurs si le chauffeur non-prioritaire ne respecte pas les règles du jeu, l'accident est presque inévitable, les prioritaires, sûrs de leur droit absolu, ne leur prêtant aucune attention!

Tout autre est la philosophie du giratoire. Elle demande de la courtoisie, de l'attention aux autres, dans une répartition horizontale du trafic, privilégiant la fluidité. En un mot, pour citer le chercheur français, le giratoire est plus démocratique. Et plus proche des structures mentales féminines, qui préfèrent les systèmes sociaux fonctionnant en cercles où l'on négocie, plutôt qu'en pyramides hiérarchisées.

Mais Joël de Rosnay va plus loin, dans son dernier livre*. Pour lui, les valeurs masculines de conquête, de compétition, de suprématie qui furent nécessaires à la création de notre monde actuel sont en train de montrer leurs limites et peuvent mener à sa destruction. Le troisième millénaire, pour que l'humanité subsiste, aura besoin de citoyens aptes à réparer, guérir,

gérer et distribuer les richesses, protéger la nature, ou ce qui peut encore l'être, bref, aménager l'«intérieur de la maison«. Et les femmes ont prouvé qu'elles avaient ces capacités.

Paulette Berguerand

Joël de Rosnay «L'homme symbiotique: regards sur le troisième millénaire», Ed., du Seuil 1995.

Vaud

Election complémentaire au Conseil d'Etat

Le corps électoral vaudois se rendra aux urnes 19 janvier pour remplacer Jacques Martin, conseiller d'Etat démissionnaire. Quatre candidats brigueront le poste: deux femmes et deux hommes. Jacqueline Maurer, radicale, présidente du Grand Conseil a de fortes chances... mais saiton jamais? Anne-Catherine Lyon, de Renaissance Suisse Europe, sera peut-être soutenue par les Verts. Le Parti socialiste a tenu à présenter son candidat, Pierre-Yves Maillard (28 ans) et le Rassemblement action jeunesse également: Serge Rullier (22 ans). Ces trois candidatures «jeunes» réussiront-elles à rallier assez de voix mais elles seront dispersées pour mettre en danger l'élection de Jacqueline Maurer? Ce n'est quère possible.

Cette dernière est entrée en politique il y a 24 ans comme conseillère communale à Lausanne. Elle a été préférée à Christiane Langenberger lors du dernier Congrès radical où elle a obtenu 200 suffrages alors que la conseillère nationale n'en réunissait que 88, et Yves Guisan, troisième candidat, 71. Le canton de Vaud, où les femmes votent depuis 1959, n'a encore jamais eu d'élue à l'Exécutif cantonal. Ce serait bien le moment qu'il rejoigne enfin le club des 13 cantons suisses qui ont depuis plus ou moins longtemps une ou deux conseillères d'Etat!

Simone Chapuis Bischof

ABONNEZ-VOUS

Fr. 60.-*



chez vous pendant une année

> ou si vous hésitez, optez pour le recevoir 3 mois à l'essai gratuitement

Nom Prénom
Adresse

* (AVS, chômage Fr. 48.-, abonnement de soutien: Fr. 70.- ou

plus, étranger Fr. 65.–)

A renvoyer à : Femmes suisses, case postale 1345, 1227 Carouge -GE

N° postal et lieu



Photo: Pascale Allamand

PORTRAIT **D'UNE FEMME ENGAGÉE**

Simone Hauert est décédée l'été dernier (voir FS août-septembre 96), sans bruit, fidèle à une décision de discrétion prise il y a déjà des années. Souvenirs d'une citoyenne de ce monde, révoltée constructive, enthousiaste qui forçait la participation et refusait de se taire lorsqu'il y avait urgence à dire.

La rencontre de Simone Hauert avec celles et ceux qui firent l'ASDAC date de 1977. Fondatrice et présidente de l'Union suisse pour décriminaliser l'avortement (USPDA), elle venait de la quitter parce que celle-ci avait renoncé à s'opposer à l'entrée en vigueur de la «loi fédérale sur la protection de la grossesse et le caractère non punissable de son interruption» (cette loi, qui prévoyait un renforcement du contrôle de l'Etat et des experts, devait entrer en vigueur à la suite du refus par le peuple de l'initiative «pour la solution du délai», lancée par l'USPDA elle-même). Après que Simone ait expliqué sa décision sur les ondes de la Radio suisse romande, Diane Gilliard, auditrice et militante féministe, saisit son téléphone et lui proposa de lancer le référendum. Et c'est ainsi que commença une lutte qui, grâce à la création de comités référendaires dans toute la Suisse, porta la question devant le peuple et fut gagnée avec brio: 69% de la population rejeta la loi projetée! Forts de leur victoire et conscients de l'importance de s'engager pour obtenir le droit à l'avortement, les comités référendaires fondèrent l'ASDAC le 29 septembre 1979. Simone en fut membre fondatrice et membre de la Commission nationale qui gère collégialement l'association.

Simone Hauert a vécu son enfance à Saint-Imier et faisait de longues che-Franchesvauchées dans les

Montagnes sur les chevaux trop grands de son père. Elle fit ses études à Paris et obtint une licence en philosophie à la Sorbonne. Mariée une première fois, elle eut un fils, Claude, qui mourut à l'âge de 5 ans. De retour en Suisse, Simone Hauert se lança dans le journalisme. Elle écrivait sur les peintres, fut très proche d'Auberjonois, connut Stravinsky, Ramuz, Clarisse Francillon. Elle créa l'édition romande de la revue Annabelle qu'elle dirigea pendant près de vingt ans. D'emblée, elle se démarqua de l'édition suisse alémanique pour donner à la revue un ton plus engagé. De cette époque datent ses premières actions de soutien pour les victimes des régimes de dictature (Espagne, Grèce, Vietnam...). La revue Annabelle ayant disparu à la mort de son propriétaire, Simone Hauert devint journaliste libre et

contribua régulièrement à la Nouvelle Revue de Lausanne à laquelle elle donna sa page féminine et de grands reportages jusqu'en 1965.

En septembre 1942, Simone Hauert épousa Raymond Vernet, ingénieur genevois, qui soutint toujours discrètement ses actions. Un ami fidèle de l'ASDAC qui nous aida à renouer les fils de la biographie de Simone.

Simone Hauert aimait profondément les enfants, en a souvent eu auprès d'elle, qu'elle a accueillis, protégés, soutenus financièrement. Elle a créé les premières émissions pour enfants à la Radio suisse romande. Elle était fière des «enfants de l'ASDAC», ne manquait jamais de demander des nouvelles des derniers-nés. Pour cela aussi, nous l'aimions.

> Commission nationale de l'ASDAC Association suisse pour le droit à l'avortement et à la contraception

Lettre d'adieu

Chère Simone.

Dans une interview récente, j'ai exprimé que ce qui m'avait déplu, dans mon métier, c'était de n'avoir jamais été encouragée, et j'ai ajouté, que voulez-vous, les Suisses sont comme ça, ils ne font jamais l'éloge de leurs proches, d'autrui. J'aurais dû citer quelques exceptions, mes collègues romandes d'alors, toi Simone, par exemple.

Je ne l'ai pas fait, comme tant de choses qu'on ne fait ou ne dit pas. A toi non plus, je n'ai jamais dit tout ce que tes encouragements ont signifié pour moi. Aujourd'hui, je t'envoie ces lignes, elles te parviendront là où tu es maintenant, j'en suis sûre.

Ne partagions-nous pas la même curiosité? Et n'est-ce pas cette curiosité plutôt que les circonstances qui nous a réunies, il y a des années de cela? Les dates de nos rencontres, ou les noms des endroits, je les ai oubliés, mais les gestes sont restés vivants dans mon souvenir, tes remarques impertinentes, ton rire. Nous avons fait des reportages ensemble dans les pays communistes à une époque où ce n'était pas encore à la mode d'aller à l'Est; plus tard, nous avons pu suivre des yeux nos itinéraires d'alors en consultant nos fiches. Un jour, nous avons dû partager la même chambre d'hôtel, nous avions l'une et l'autre lavé nos collants; ils pendaient côte à côte sur le même séchoir, l'un très court, l'autre très long. Tu as éclaté de rire en les regardant, et moi, j'ai constaté pour la première fois que vingt centimètres nous séparaient. Ta vivacité, ta voix effrontée, m'avaient empêchée de réaliser que tu étais petite.

Peut-être étions-nous amies sans en avoir jamais parlé? A la suite d'un accident, j'avais dû aller en cure à Loècheles-Bains; ta présence inopinée dans le même hôtel que moi, m'avait aidée à ne pas me sentir écrasée par les parois des montagnes valaisannes. Un soir, alors que nous nous promenions dans le village, nous avons entendu les pleurs et les gémissements d'un enfant que personne ne semblait vouloir consoler. Tu t'es énervée, et tu t'es écriée: «Il ne faut jamais laisser un gosse pleurer», une phrase qui en disait long sur tes tristesses, et sur la révolte qui t'a poussée à écrire. Peut-être étions-nous liées par cette même révolte?

Merci pour ta générosité, ta collégialité, ta complicité. Adieu, chère Simone. Il doit y avoir un coin pour les journalistes au ciel, le moment venu, je viendrai tout de suite m'asseoir à la même table que toi, nous nous mettrons sans doute à rire et nous continuerons à écrire pour dénoncer l'injustice sur terre, l'oppression des faibles par ceux qui sont matériellement les plus forts.

> Laure Wyss, écrivaine, Zurich traduit par Ursula Gaillard